



Une protection
pour le long terme



Le plan de vie 80 du RAEO est souscrit par l'Assurance-Vie ACE INA.

T80 0410

Plan de vie

80

Peu importe
votre plan
de carrière.
Peu importe
quand vous
prenez votre retraite.



Prenez vos besoins d'assurance vie en main avec le Plan de vie 80

Vous oeuvrez dans le secteur de l'éducation, vous comprenez l'importance de la préparation et de la planification. Le même principe s'applique à votre avenir financier.

Vous déciderez peut-être un jour d'accepter un poste au sein d'un autre conseil scolaire. Vous envisagez peut-être de réorienter votre carrière en éducation ou de passer à quelque chose de complètement nouveau. Vous visez peut-être une retraite anticipée ou vous comptez enseigner jusqu'à 65 ans.

Peu importe ce que l'avenir vous réserve, il est important de reconnaître que vous ne bénéficierez pas toujours d'un régime d'assurance vie collective. Il est donc prudent d'obtenir une protection adéquate pour l'avenir.

Le Plan de vie 80 du RAEO vous permet de combler vos besoins d'assurance vie, peu importe où vous travaillez ou quand vous prenez votre retraite.

Une protection sur laquelle votre famille peut compter

Le Plan de vie 80 du RAEO vous offre la liberté de prendre la direction que vous voulez.

Pourvu que vous payiez vos primes, vous pouvez compter sur le Plan de vie 80 pour bénéficier d'une couverture jusqu'à 80 ans. Par ailleurs, le capital-décès s'ajoutera à toute assurance vie que vous détenez actuellement.

Les réponses à vos questions

Qui est admissible à l'assurance?

L'assurance est offerte à tous les membres actifs et retraités du secteur de l'éducation, ainsi qu'à leurs conjoints, entre l'âge de 20 et 65 ans.

Quels montants d'assurance sont offerts?

Vous avez le choix entre 25 000 \$, 50 000 \$, 75 000 \$, 100 000 \$ ou 150 000 \$ d'assurance.

Mes primes augmenteront-elles un jour?

Une fois votre Plan de vie 80 en vigueur, vos primes n'augmenteront pas en raison de votre âge ou de la détérioration de votre santé. Toutefois, les primes peuvent augmenter ou diminuer d'un maximum de 10 % au cours des années en raison des taux de mortalité.

Qu'arrive-t-il au décès?

La prestation est payée au bénéficiaire que vous avez désigné.

Puis-je utiliser le Plan de vie 80 pour remplacer une assurance existante?

Le Plan de vie 80 est conçu pour servir d'assurance complémentaire. Vous aurez besoin des conseils d'un agent d'assurance autorisé si vous songez à remplacer ou à résilier une assurance existante. Ceci ne s'applique pas à une assurance collective qui prend fin ou qui expire.



Qu'arrive-t-il si je change d'idée?

Si votre Plan de vie 80 ne vous donne pas entière satisfaction, vous n'avez qu'à nous en aviser dans les 30 jours qui suivent la réception de votre police. Nous annulerons votre assurance et vous rembourserons toute prime que vous aurez payée. C'est tout simple.

Quelles sont les exclusions et restrictions?

Comme dans tout contrat d'assurance, il y a certaines exclusions et restrictions et elles sont indiquées dans le contrat. Pour en savoir plus, téléphonez à notre service d'assurance vie et prestations du vivant au 1-888-398-6847.

Mon assurance peut-elle être résiliée?

Voici comment votre assurance peut être résiliée :

- 1) Le premier du mois suivant le mois où le RAEO reçoit un avis d'annulation par écrit de votre part.
- 2) À la date d'échéance de la prime qui suit votre 80^e anniversaire de naissance.
- 3) Si votre prime n'est pas payée à son échéance.



Combien de fois réduit-on mon assurance et de combien?

L'assurance est réduite de 50 % à l'âge de 75 ans.

La prime initiale varie en fonction de l'âge, du sexe et du fait d'être fumeur ou non. Plus vous prenez l'assurance du Plan de vie 80 jeune, moins vos primes mensuelles sont élevées.

Homme non-fumeur

Âge	20-24	25-29	30-34	35-39	
25 000 \$	8,17 \$	9,63 \$	11,61 \$	14,29 \$	
50 000 \$	16,03 \$	18,87 \$	22,76 \$	28,02 \$	
75 000 \$	23,56 \$	27,74 \$	33,46 \$	41,18 \$	
100 000 \$	30,77 \$	36,24 \$	43,71 \$	53,79 \$	
150 000 \$	44,23 \$	52,09 \$	62,83 \$	77,33 \$	

Homme fumeur

Âge	20-24	25-29	30-34	35-39	
25 000 \$	13,70 \$	16,96 \$	21,36 \$	27,30 \$	
50 000 \$	26,85 \$	33,25 \$	41,88 \$	53,53 \$	
75 000 \$	39,48 \$	48,88 \$	61,57 \$	778,68 \$	
100 000 \$	51,56 \$	63,84 \$	80,42 \$	102,77 \$	
150 000 \$	74,12 \$	91,77 \$	115,60 \$	147,73 \$	

Femme non-fumeuse

Âge	20-24	25-29	30-34	35-39	
25 000 \$	5,42 \$	6,52 \$	7,92 \$	9,77 \$	
50 000 \$	10,63 \$	12,78 \$	15,53 \$	19,15 \$	
75 000 \$	15,62 \$	18,79 \$	22,83 \$	28,15 \$	
100 000 \$	20,40 \$	24,55 \$	29,82 \$	36,77 \$	
150 000 \$	29,33 \$	35,28 \$	42,87 \$	52,85 \$	

Femme fumeuse

Âge	20-24	25-29	30-34	35-39	
25 000 \$	8,82 \$	10,99 \$	13,77 \$	17,34 \$	
50 000 \$	17,29 \$	21,56 \$	26,99 \$	34,00 \$	
75 000 \$	25,42 \$	31,69 \$	39,68 \$	49,99 \$	
100 000 \$	33,20 \$	41,39 \$	51,83 \$	65,29 \$	
150 000 \$	47,73 \$	59,50 \$	74,50 \$	93,85 \$	

	40-44	45-49	50-54	55-59	60-65
	17,91 \$	22,56 \$	28,29 \$	34,90 \$	41,17 \$
	35,12 \$	44,24 \$	55,47 \$	68,44 \$	80,72 \$
	51,62 \$	65,03 \$	81,54 \$	100,60 \$	118,66 \$
	67,42 \$	84,93 \$	106,50 \$	131,40 \$	154,98 \$
	96,92 \$	122,09 \$	153,09 \$	188,88 \$	222,79 \$

	40-44	45-49	50-54	55-59	60-65
	35,31 \$	45,51 \$	57,75 \$	71,00 \$	82,18 \$
	69,24 \$	89,24 \$	113,24 \$	139,23 \$	161,14 \$
	101,79 \$	131,18 \$	166,47 \$	204,66 \$	236,88 \$
	132,95 \$	171,33 \$	217,42 \$	267,31 \$	309,39 \$
	191,11 \$	246,29 \$	312,55 \$	384,26 \$	444,75 \$

	40-44	45-49	50-54	55-59	60-65
	12,10 \$	15,08 \$	18,88 \$	23,45 \$	28,33 \$
	23,73 \$	29,57 \$	37,01 \$	45,99 \$	55,55 \$
	34,89 \$	43,47 \$	54,41 \$	67,60 \$	81,66 \$
	45,57 \$	56,78 \$	71,06 \$	88,30 \$	106,66 \$
	65,51 \$	81,63 \$	102,16 \$	126,93 \$	153,32 \$

	40-44	45-49	50-54	55-59	60-65
	21,73 \$	27,03 \$	33,34 \$	40,38 \$	47,02 \$
	42,61 \$	53,00 \$	65,37 \$	79,17 \$	92,20 \$
	62,64 \$	77,91 \$	96,10 \$	116,39 \$	135,53 \$
	81,81 \$	101,76 \$	125,51 \$	152,02 \$	177,02 \$
	117,61 \$	146,28 \$	180,43 \$	218,52 \$	254,47 \$

Aucun examen médical nécessaire

Le Plan de vie 80 est offert à tout le personnel du secteur de l'éducation et à leurs conjoints. Les montants disponibles sont 25 000 \$, 50 000 \$, 75 000 \$, 100 000 \$ et 150 000 \$.

Aucun examen médical n'est exigé pour demander l'assurance. Plus vous demandez l'assurance jeune, moins vos primes sont élevées.

Prestation exempte d'impôt

La prestation qui sera versée au bénéficiaire que vous désignez n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu en vertu de la loi canadienne actuelle.





Offrez à vos proches la protection dont ils ont besoin

Le Plan de vie 80 vous permet de planifier pour l'avenir et vous aide à savoir que vos proches seront protégés s'il vous arrivait quelque chose à vous ou à votre conjoint.

Vous pouvez choisir le montant d'assurance qui convient le mieux aux besoins de votre famille : 25 000 \$, 50 000 \$, 75 000 \$, 100 000 \$ ou 150 000 \$.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez à notre service d'assurance vie et prestations du vivant au 1-888-398-6847.

Que dois-je faire maintenant?

Pour bien répondre aux besoins de ses membres, le RAEO offre deux moyens très simples de demander l'assurance.

1 Par téléphone : Composez le 1-888-398-6847 et parlez à un représentant ou une représentante.

2 Par la poste : Remplissez la proposition ci-jointe.

C'est facile. Il n'y a que trois étapes simples :

1. Remplir le formulaire.
2. Plier le formulaire en suivant les instructions fournies
3. Poster le formulaire.



Vous ne savez pas combien il vous faut d'assurance vie?

Déterminez combien d'assurance il vous faut sans même parler à un représentant. Grâce à la calculatrice d'assurance vie en ligne qui se trouve dans notre site Web, au www.raeo.com, vous pouvez découvrir en quelques minutes combien d'assurance vie il vous faut en fonction de votre situation actuelle, de votre style de vie et de votre avoir. Rendez-vous sur www.raeo.com dès aujourd'hui et déterminez par vous-même combien d'assurance il vous faut.

Véifier

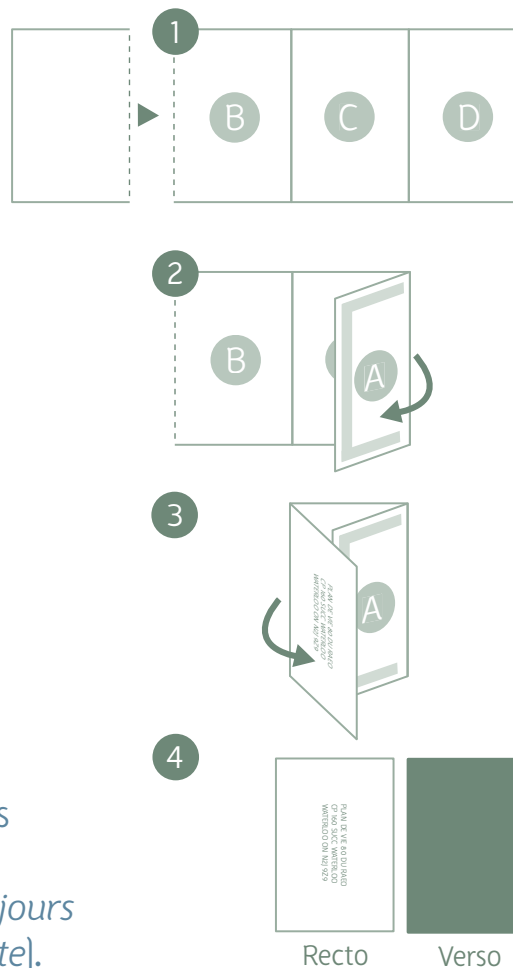
Pour éviter tout retard inutile dans le traitement de votre proposition, assurez-vous de remplir toutes les parties requises.

Remplir et poster la proposition :

Après avoir inscrit tous les renseignements nécessaires sur le formulaire de proposition ci-joint, vous devez le détacher, le plier de la façon indiquée et le poster.

Envoyer votre proposition en un tournemain :

1. Détacher la proposition le long du pointillé.
2. Plier la proposition tel qu'indiqué de manière à ce que la page en vert et la page d'adresse soient à l'extérieur.
3. Humecter la colle de la page Candidat et la coller à la page Questions d'ordre médical comme on l'indique.
4. S'assurer que la proposition reste bien fermée.
5. Déposer la proposition dans une boîte aux lettres au Canada.
6. Nous communiquerons avec vous lorsque nous aurons reçu votre proposition (*normalement 6 à 8 jours ouvrables après sa mise à la poste*).





Déclaration et autorisation d'obtenir et de divulguer des renseignements personnels

REMARQUE : LE PLAN DE VIE 80 SE VEUT UNE ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SEULEMENT. ON NE PEUT PAS Y SOUSCRIRE POUR REMPLACER UNE ASSURANCE EXISTANTE.

UTILISATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS :

Assurance-Vie ACE INA (ACE), l'assureur en vertu du Plan de vie 80 du RAEO, ses réassureurs et ses agents autorisés ont besoin des renseignements exigés relativement à votre proposition et des renseignements contenus dans les dossiers d'assurance actuels d'ACE pour traiter votre proposition et, si on l'accepte, pour administrer votre police, évaluer les garanties et les demandes de règlement. ACE ouvrira un dossier pour y verser les renseignements vous concernant obtenus de vous et d'autres sources. Ce dossier servira à évaluer toute demande de règlement éventuelle et à payer les garanties. L'accès à ce dossier sera limité au personnel d'ACE, aux agents autorisés et aux réassureurs qui doivent y accéder pour gérer la police et traiter les demandes de règlement, ainsi qu'aux personnes autorisées en vertu de la loi. Vous pouvez examiner les renseignements personnels que renferme ce dossier ou demander qu'ils soient corrigés en écrivant à : Responsable de la protection de la vie privée, Assurance-Vie ACE INA, 25, rue York, bureau 1400, Toronto, ON, M5J 2V5. ACE peut à l'occasion offrir d'autres produits ou services endossés par le RAEO ou des améliorations aux produits existants. Vous êtes libre de consentir ou non à ce que vos renseignements personnels soient utilisés afin de vous offrir ces produits ou services. Si vous ne souhaitez pas qu'ACE utilise vos renseignements personnels dans ce but, veuillez cocher cette case.

Cocher

DÉCLARATION : Je certifie que les réponses et les déclarations ci-dessus sont vraies et complètes. Je reconnais que toute dissimulation, présentation de renseignements inexacts ou fausse déclaration à l'égard de cette proposition entraînera l'annulation de la police. Je reconnais et j'accepte que toute assurance découlant de cette proposition prendra effet uniquement lorsque Assurance-Vie ACE INA aura approuvé cette proposition.

AUTORISATION : J'autorise, pour une période minimale de douze mois et une période maximale de vingt-quatre mois à compter de la date de la présente, tout médecin, professionnel de la santé, hôpital, établissement de soins de santé, établissement à vocation médicale ou à vocation connexe, toute compagnie d'assurance ou de réassurance, tout organisme d'indemnisation des travailleurs, tout organisme des gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux, toute société, entreprise, institution ou association à communiquer à Assurance-Vie ACE INA ou à ses représentants tout renseignement sur mon état de santé ou tout renseignement ou dossier me concernant, et à échanger de tels renseignements, dans le cadre de la proposition d'assurance que je présente à Assurance-Vie ACE INA.

Je donne à une photocopie ou à une version électronique de la présente autorisation la même valeur que l'original.

Remplir

Fait à _____, le _____ 20_____.

Signature du candidat _____

Nom du candidat (en lettres moulées) _____

Signature du conjoint du candidat _____

Nom du conjoint du candidat (en lettres moulées) _____

D

Paiement de la prime

Prélèvements automatiques *(Joindre un chèque annulé)*

Remplir

J'ai joint un chèque annulé.

J'autorise Assurance-Vie ACE INA et l'établissement bancaire désigné à prélever sur le compte indiqué sur le chèque annulé ci-joint la prime de _____ \$ (*votre prime mensuelle*) pour le Plan de vie 80, le premier ou vers le premier jour ouvrable de chaque mois.

Signature : _____ Date : _____

Signature : _____ Date : _____

La deuxième signature est requise s'il s'agit d'un compte joint.

Je renonce à mon droit de notification préalable de 10 jours avant le premier prélèvement automatique; cependant, Assurance-Vie ACE INA est tenue de m'informer par écrit au moins 10 jours avant toute modification du montant du prélèvement automatique, sauf en cas de réduction du taux d'imposition. Je peux retirer mon autorisation à tout moment par écrit ou par téléphone, en observant un préavis de 30 jours.

Pour obtenir un exemple de formulaire d'annulation ou plus d'informations sur mon droit d'annulation de l'autorisation de prélèvements automatiques, il me suffit de communiquer avec mon institution financière ou de consulter le site Web www.cdnpay.ca. Si un prélèvement n'est pas conforme à cette entente, j'ai certaines voies de recours. Par exemple, j'ai le droit d'obtenir le remboursement de tout prélèvement non autorisé ou non conforme à cette entente de PAC. Pour en savoir plus à propos de mes voies de recours, je peux communiquer avec mon institution financière ou me rendre sur www.cdnpay.ca.

— OU —

Carte de crédit

J'autorise le prélèvement des primes du Plan de vie 80 sur le compte suivant :

VISA MASTERCARD

Compte n° : _____ Date d'expiration : _____

Signature : _____ Date : _____

A

Candidat à l'assurance

M. Mme Mlle Date de naissance _____ JJ / MM / AAAA

Remplir

Nom de famille _____

Prénoms _____

Adresse du domicile _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____ Téléphone _____

Meilleur moment pour appeler Avant-midi Après-midi

Courriel _____

Nom du bénéficiaire _____

Affiliation du candidat : FEEO OECTA FEESO AEFO

ADFO CPCO OPC AUTRE _____

Avez-vous utilisé un produit, peu importe sous quelle forme, contenant du tabac ou de la nicotine (y compris le timbre de nicotine) au cours des 12 derniers mois? Oui Non

Choisissez votre capital-décès (candidat à l'assurance) :

150 000 \$ 100 000 \$ 75 000 \$

50 000 \$ 25 000 \$

Conjoint du candidat *(doit être rempli par le conjoint du candidat)*

M. Mme Mlle Date de naissance _____ JJ / MM / AAAA

Remplir

Nom de famille _____

Prénoms _____

Adresse du domicile _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____ Téléphone _____

Meilleur moment pour appeler Avant-midi Après-midi

Courriel _____

Nom du bénéficiaire _____

Affiliation du conjoint du candidat : FEEO OECTA FEESO AEFO

ADFO CPCO OPC AUTRE _____

Avez-vous utilisé un produit, peu importe sous quelle forme, contenant du tabac ou de la nicotine (y compris le timbre de nicotine) au cours des 12 derniers mois? Oui Non

Choisissez votre capital-décès (conjoint du candidat) :

150 000 \$ 100 000 \$ 75 000 \$

50 000 \$ 25 000 \$





CANADA		POSTES
POST		CANADA
Postage paid if mailed in Canada		Port payé si posté au Canada
Business Reply Mail		Correspondance- réponse d'affaires
0002042541		01



1000064195-N2J3Z9-BR01



OTIP LIEPIAN 80
PO BOX 160 STN WATERLOO
WATERLOO ON N2J 9Z9

PLAN DE VIE 80 DU RAFO
CP 160 SUCC WATERLOO
WATERLOO ON N2J 9Z9

Depuis plus de 30 ans, le RAEO procure des produits d'assurance fiables et à prix abordable au monde de l'éducation en Ontario. Nous offrons des produits spécialisés conçus pour vous. Nous avons même adapté nos heures de bureau à vos besoins.

Nous offrons les produits et services suivants :

- Assurance automobile et habitation
- Assurance vie
- Assurance maladies graves
- Assurance de soins de longue durée
- Assurance maladie, voyage et dentaire pour personne retraitée



OTIP RAEO®

Des solutions d'assurance à la
mesure du monde de l'éducation

Assurance habitation | automobile | vie | prestations du vivant

1-888-398-6847

www.raeo.com

Déclaration sur la protection des renseignements personnels : Lorsque vous demandez l'assurance au titre du Plan de vie 80 du RAEO, l'assureur, Assurance-Vie ACE INA (« ACE ») doit obtenir, utiliser et parfois divulguer des renseignements personnels afin de gérer vos garanties aux termes de cette police. Pour de plus amples informations, veuillez consulter l'Énoncé sur la protection de la vie privé d'ACE à www.ace-ina-canada.com/pdf/main/privacy_policy.pdf ou téléphoner au 1-877-534-3655 pour en demander une copie.

Assurance-Vie ACE INA peut à l'occasion offrir d'autres produits ou services endossés par le RAEO ou des améliorations aux produits existants. Vous êtes libre de consentir ou non à ce que vos renseignements personnels soient utilisés afin de vous offrir ces produits ou services. Vous pouvez indiquer votre préférence au RAEO en composant le 1-888-398-6847 ou en l'indiquant sur la proposition si vous demandez l'assurance.

Le Plan de vie 80 du RAEO est souscrit par l'Assurance-Vie ACE INA et offert par le RAEO.

Nous décrivons dans ce dépliant les avantages auxquels vous pourriez être admissible aux termes du Plan de vie 80 du RAEO. Il s'agit uniquement d'un document d'information et il ne remplace pas le contrat d'assurance. Veuillez vous reporter au contrat d'assurance du Plan de vie 80 du RAEO pour connaître tous les détails du contrat et des garanties, notamment les définitions, le montant des garanties, les restrictions et exclusions. Certaines dispositions pourraient limiter les garanties offertes. En toutes circonstances, les dispositions du contrat du Plan de vie 80 du RAEO établi par l'Assurance-Vie ACE INA ont préséance.